

ELECTIONS MUNICIPALES

Informations sur les conditions de vote

L'épidémie de Coronavirus « COVID-19 » nous contraint à observer des mesures particulières dans nos rapports aux autres personnes.

Ces mesures indispensables pour la vie quotidienne sont les suivantes :

- **Se laver régulièrement les mains** au savon ou du gel hydroalcoolique (à réserver ce dernier lorsque le lavage des mains n'est pas possible.
 - o Le lavage des mains doit être minutieux et durer au moins 30 secondes. Bien rincer et sécher avec un essuie mains à jeter ou une serviette propre changée très régulièrement.
- **Tousser ou éternuer dans son coude** et se retourner si l'on est face à une personne.
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique** et les jeter dans une poubelle close sans l'ouvrir avec les mains.
- **Si vous êtes malade** (fièvre, difficultés respiratoires...) appeler le 0 800 130 000 ou votre médecin traitant (ne vous rendez pas à son cabinet) ou le 15 (attention à ne pas engorger ce service lourdement sollicité).
- **Les bises et serrer les mains sont des pratiques à proscrire.** Trouver une manifestation originale pour saluer.
- **Respecter une distance interpersonnelle suffisante** (1m à 1,50m environ)
- **Les personnes âgées et/ou à risques sont vulnérables** – attention à ne pas les exposer par votre comportement.

Dans le cadre des élections municipales nous vous invitons fortement à observer ces mesures et suivre les mesures spécifiques qui seront mises en place, à savoir :

Avant de partir voter – vous munir de votre stylo personnel (bleu ou noir) afin d'éviter toute possible transmission en se passant le stylo mis à disposition de mains en mains – toutefois un stylo sera prévu et désinfecté entre chaque utilisation.

A l'entrée de la salle de vote (salle des associations – porte de droite) vous aurez la possibilité de vous désinfecter les mains à l'aide de gel hydroalcoolique mis à disposition.

Ensuite vous vous dirigerez vers la table de vote au fond du couloir à gauche afin de vérifier votre identité (carte d'identité obligatoire) puis une fois votre identité vérifiée, vous diriger vers l'isoloir en prenant au passage bulletin et enveloppe.

Au sortir de l'isoloir, vous vous dirigerez vers l'urne et y déposerez l'enveloppe. Avancerez au bureau à côté de l'urne et émargerez le registre devant votre nom (attention à bien vérifier)

Puis partirez de la salle par votre droite et vous désinfecterez les mains avant de sortir.

Si attente : respectez une distance (1,50m) entre chaque personne, les personnes âgées de plus de 70 ans seront, vous le comprenez, prioritaires.

Merci à toutes et tous, chacune et chacun à son niveau à la lutte contre le COVID-19